

Rapport Annuel

du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

**Conseil consultatif sur la
réglementation des professions de la
santé (CCRPS)**



Table des matières

Mandat du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé	1
Gouvernance du Conseil consultatif	2
Secrétariat du Conseil consultatif	3
Activités en 2011-2012	4
Recherche et élaboration des politiques	
Présentations ministérielles	
Gestion des opérations	
Présentations et communications	
État financier du 1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	8

Mandate du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

Le Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS), organisme créé en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, a pour fonction de conseiller le ou la ministre de la Santé et des Soins de longue durée sur la réglementation des professions et des professionnels de la santé en Ontario, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- la nécessité de réglementer les professions de la santé non réglementées;
- la nécessité de déréglementer les professions de la santé déjà réglementées;
- la modification de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*;
- la modification des lois régissant les professions de la santé ou d'un règlement pris en application de ces lois;
- les questions concernant les programmes d'assurance de la qualité et les programmes de relations avec les patients mis sur pied par les ordres professionnels du secteur de la santé;
- toute question que le ou la ministre soumet au CCRPS concernant la réglementation des professions de la santé.

À cet égard, le ou la ministre se fie aux recommandations du CCRPS à titre de source indépendante de renseignements, d'analyses et de conseils pour la formulation des politiques publiques. Le CCRPS prodigue ses conseils et exerce ses activités indépendamment du ou de la ministre et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, des ordres professionnels, des associations de professionnels de la santé réglementés et d'autres parties prenantes qui s'intéressent aux questions faisant l'objet de ses conseils.

Le CCRPS prépare ses recommandations conformément aux objectifs de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* pour :

- garantir la réglementation et la coordination des professions de la santé dans l'intérêt public;
- garantir l'établissement et le respect de normes d'exercice appropriées;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'avoir accès aux services des professions de la santé de leur choix;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'être traités avec sensibilité et respect dans leurs rapports avec les professionnels de la santé, les ordres professionnels et la Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS).

Gouvernance du Conseil consultatif

Conformément à la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, le CCRPS se compose d'au moins cinq et d'au plus sept personnes que nomme le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du ou de la ministre. Comme l'exige la Loi, les membres du Conseil ne sont pas ou n'ont jamais été fonctionnaires ou membres d'une profession de la santé réglementée. Le lieutenant-gouverneur en conseil désigne un des membres du Conseil à la présidence et un autre à la vice-présidence. Le président doit veiller à ce que le CCRPS s'acquitte des responsabilités consultatives et autres que la *Loi sur les professions de la santé réglementées* confère au président, au secrétaire et au Conseil.

Au cours de l'année, la composition du Conseil consultatif a été largement modifiée. En date du 17 mai 2011, CCRPS était composé des membres suivants :

- **Thomas Corcoran (président)** — M. Corcoran est président du conseil de MEMOTEXT Corporation et de NexgenRx Inc. et administrateur de LifeCapital Holdings, d'ArtsandTV Inc. et propriétaire fondateur de Stonegate Group. M. Corcoran est également président de la section ontarienne de l'Institut des administrateurs de sociétés (ICD) et président sortant de Bridgepoint Health. Il a aussi occupé des postes de cadre supérieur, dont ceux de vice-président et de directeur général de la division britannique de la compagnie d'assurance Canada-Vie, et de vice-président à IBM Canada. M. Corcoran est un chef de file dans le domaine de la gouvernance du secteur bénévole. Il a été administrateur de l'Université de Waterloo, président du conseil consultatif et président de l'Université de Waterloo, président du conseil d'administration de Crescent School, président et président du conseil de l'Ontario Chamber of Commerce, administrateur de la Chambre de commerce du Canada et récipiendaire de la médaille « Canada in Confederation » en 1992.
- **Rex Roman, Ph. D. (vice-président)** — M. Rex Roman est à l'heure actuelle vice-président du conseil éthique de la recherche du Women's College Hospital. Rex a récemment reçu une bourse de recherche en santé mentale et de l'éthique du Département de psychiatrie du Women's College Hospital. Auparavant, il a travaillé pour le Réseau local d'intégration de services de santé (RLISS) de Mississauga-Halton et a dirigé une étude démographique de l'allocation de ressources en santé mentale. Il a également été membre du Centre conjoint de bioéthique. Il est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Toronto.
- **Martha Powell (membre)** — Martha Powell est retournée dans sa ville natale, Thunder Bay, après avoir travaillé plus de 20 ans dans le domaine des communications intégrées et de la production à Toronto. Elle a tour à tour été secrétaire de production pour Pierre Berton chez My Country Productions, a travaillé 16 ans chez McGrath & Associates où elle a commencé comme régisseuse de plateau et a terminé comme présidente de la société, a été vice-présidente directrice d'une société nationale de fonds communs de placement avant d'être propriétaire de sa propre agence de techniques de communications commerciales. Elle a toujours cherché à offrir à ses clients les meilleures normes qui soient en matière de qualité de production et de techniques de communications commerciales. Elle a excellé dans la production et la recherche dans plusieurs secteurs des affaires, notamment le secteur financier, pharmaceutique, des télécommunications, du transport routier et de la fonction publique. Martha a siégé à plusieurs conseils d'administration de sociétés et de société sans but lucratif, notamment : McGrath & Associates Inc., Side Effects Corporation, Spin Productions Inc.,

Triangle Productions Inc., Motivation Industrial Equipment Corp., en plus d'avoir été présidente associée du comité de financement 2009-2010 de Thunder Bay à Habitat pour l'humanité

- **Peggy Taillon (membre)** — Peggy Taillon a été à la tête du Conseil canadien de développement social (CCDS), le plus ancien organisme canadien de politique sociale et de recherche, lors d'une période sans précédent de renouveau depuis 2008. Immédiatement avant de travailler au CCDS, Peggy a été vice-présidente principale à l'Hôpital d'Ottawa, après avoir été directrice générale du Groupe d'étude sur la mise en œuvre de la réforme des services de santé mentale de l'Ontario. Comme bénévole, Peggy a œuvré pour les International Initiatives for Mental Health and Disability Leadership, l'Inner City Health Project, l'Ontario Accessibility Secretariat Advisory Council et le groupe de référence canadien sur la santé de la population de l'Agence de la santé publique du Canada. Elle a également fondé la HERA Mission of Canada qui met sur pied plusieurs projets de développement qui amènent des femmes et des enfants de l'ouest du Kenya à se responsabiliser. Originaire de South Porcupine, une petite ville du nord de l'Ontario, Peggy a été formée à Toronto et à Ottawa et est diplômée en travail social et en droit, en plus d'être titulaire de diplômes d'études supérieures spécialisées en médiation et en négociation.
- **Saïd Tsouli (membre)** — Saïd Tsouli est titulaire d'un MBA de l'Institut national supérieur d'études économiques et commerciales (INSEEC) de Paris, en France, et occupe actuellement un poste de directeur de comptes à la Banque Royale du Canada, ainsi qu'un poste d'expert-conseil chez Incon Industrial Ltd. Par le passé, M. Tsouli a occupé le poste de président à Samar Portfolio, une entreprise d'exportation de grains et de produits agricoles. M. Tsouli a été membre du conseil d'administration de l'Association Canadienne Française de l'Ontario (ACFO de London-Sarnia). En outre, M. Tsouli a été grandement impliqué à la mosquée de London, en Ontario, et a occupé le poste de directeur général de l'Association musulmane du Canada. En outre, M. Tsouli a occupé le poste de directeur général du Regroupement multiculturel francophone de London et a été membre de L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Secrétariat du Conseil consultatif

Le CCRPS est appuyé dans son travail par des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui constituent son secrétariat permanent. Ils sont employés en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et bénéficient de tous les droits et avantages conférés par la Loi. Ils sont rattachés au ministère de la Santé et des Soins de longue durée par l'intermédiaire de la Division des ressources humaines dans le domaine de la santé. Le Secrétariat est chargé de gérer les activités et les affaires quotidiennes du Conseil conformément aux politiques, aux procédures et aux directives gouvernementales et d'appuyer le Conseil en menant des consultations et des travaux de recherche sur les politiques en vue de la préparation des recommandations et des conseils officiels présentés au ministre par le CCRPS. Le coordonnateur général est chargé de l'élaboration, de la planification et de la mise en œuvre des plans d'activités et des plans opérationnels, ainsi que des systèmes et des procédures permettant la gestion administrative efficace du CCRPS, qui embauche occasionnellement des personnes à forfait pour des missions spéciales.

En novembre 2011, Don Embuldeniya a quitté le Secrétariat du CCRPS et a été remplacé par Laura Niles de façon intérimaire dans le rôle de coordonnatrice générale. En 2011-2012, le personnel du CCRPS

comprenait aussi une adjointe administrative, un analyste des politiques et jusqu'à deux ressources supplémentaires, selon la charge de travail durant l'année.

Activités en 2011-2012

Recherche et élaboration des politiques

Du 19 avril 2011 au 17 juin 2011, le CCRPS a tenu une consultation publique sur les nouveaux critères liés à la réglementation d'une nouvelle profession de la santé aux termes de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Le Conseil a finalisé et diffusé les critères mis à jour en juillet 2011.

Ces critères constitueront la base d'une évaluation permettant de déterminer si la profession de la santé pour laquelle une réglementation est demandée aux termes de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* pose un risque pour la santé et la sécurité de la population, et s'il est dans l'intérêt public que la profession en question soit réglementée.

- CRITÈRES PRIMAIRES : Les demandeurs doivent démontrer que la profession satisfait aux conditions suivantes et présenter des preuves pertinentes et vérifiables :
 - Les fonctions comprennent des activités pouvant occasionner un préjudice physique ou psychologique pour les patients
 - Les fonctions exigent la prise de décisions pouvant avoir une incidence importante sur la santé physique ou mentale des patients
 - L'exécution des tâches et des activités professionnelles comporte un risque élevé de préjudice
 -
- CRITÈRES SECONDAIRES : Lorsque tous les critères primaires sont satisfaits, le CCRPS appliquera les critères secondaires suivants afin de mesurer la pertinence de la réglementation :
 - Autonomie professionnelle
 - Exigences en matière d'éducation pour exercer la profession
 - Ensemble de connaissances et champ d'exercice
 - Répercussions économiques de la réglementation
 - Mécanismes de réglementation
 - Capacité des dirigeants à favoriser l'intérêt général, appui des membres et volonté de la profession relativement à la réglementation
 - Incidence sur le système de santé
 - Collaboration interprofessionnelle
 - Mobilité de la main-d'œuvre
 - Accès aux soins
 - Productivité des ressources humaines en santé
 - Résultats pour la santé

Les critères mis à jour serviront à formuler des recommandations touchant les présentations ministérielles actuelles et futures.

Présentations ministérielles

Faisant suite à la lettre de la ministre datée du 24 juin 2011, le tableau suivant contient le calendrier révisé par la ministre de la Santé et des Soins de longue durée, l'honorable Deb Matthews, ainsi qu'un résumé des activités accomplies pour chaque présentation au 31 mars 2012.

Présentation	Échéance	Phase
Traitement de l'époux ou de l'épouse <i>Description :</i> Conseiller pour déterminer si des solutions de rechange face à la révocation obligatoire devraient être prévues dans la <i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i> (LPSR) concernant le traitement d'un époux ou d'une épouse par un professionnel de la santé réglementé. <i>Activités accomplies :</i> D'importantes recherches et analyses ont été réalisées, notamment l'examen de la documentation, de la compétence et de la jurisprudence. Le programme de consultation publique a été mené, notamment par l'envoi d'invitations à des ordres professionnels, à des associations, à des universitaires et à des intervenants de premier plan intéressés. Des commentaires ont été reçus en ligne et des assemblées publiques ont été tenues dans sept villes de l'Ontario. Au total, 972 soumissions nous sont parvenues, dont 917 provenant de particuliers et 55 provenant d'organisations. Une assistance a été fournie lors d'un atelier du Conseil afin d'aider les membres à formuler des recommandations de manière consensuelle.	1 ^{er} juin 2012	Rédaction du rapport
Adjoins au médecin <i>Description :</i> Conseiller pour déterminer si la profession d'adjoin au médecin devrait être réglementée, que ce soit de manière indépendante ou conjointement avec une profession existante en vertu de la <i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i> (LPSR) et, le cas échéant, quels en seraient le champ d'exercice, les actes autorisés et les titres réservés aux membres de la profession appropriés. <i>Activités accomplies :</i> Un examen de la documentation, de la compétence et de la jurisprudence a été réalisé, ainsi qu'une synthèse de la recherche sur le rôle de l'adjoin au médecin. La demande de réglementation soumise par l'Association canadienne des adjoints au médecin (ACAM) a été examinée. Le programme de consultation publique a pris fin le 30 mars 2012 et a permis de recevoir 51 soumissions provenant de particuliers et 23 autres provenant d'organisations. Le Conseil a entendu une présentation de	31 août 2012	Synthèse des données

Présentation	Échéance	Phase
l'ACAM et de la Direction des politiques des ressources humaines dans le domaine de la santé à propos des adjoints au médecin de l'Ontario. Des entretiens ont été menés avec des informateurs clés de l'Ontario Medical Association et de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario.		
Assistants dentaires <i>Description</i> : Conseiller pour déterminer si la profession d'assistant dentaire devrait être réglementée aux termes de la <i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i> et, dans l'affirmative, quels en seraient le champ d'exercice et les actes et les titres autorisés appropriés. Tenir compte des activités de ces praticiens en matière de radiographies et autres formes d'énergie, ainsi que des circonstances qui entourent ces activités. <i>Activités accomplies</i> : Un examen de la documentation, de la compétence et de la jurisprudence a été réalisé, ainsi qu'une synthèse de la recherche sur le rôle d'assistant dentaire. La demande de réglementation soumise par l'Ontario Dental Assistants Association (ODAA) a été examinée. Le programme de consultation publique a pris fin le 24 février 2012 et a permis de recevoir plus de 1100 soumissions provenant de particuliers, et 16 autres provenant d'organisations. Le Conseil a entendu une présentation de l'ODAA sur l'application et la synthèse du large éventail de données reçues dans le cadre de la consultation.	31 déc. 2013	Synthèse des données
Technologues en échographie diagnostique <i>Description</i> : En ce qui concerne un rapport antérieur du CCRPS, produit en 2000, qui recommandait la réglementation des technologues en échographie diagnostique, formuler des recommandations à propos de la pertinence des conseils donnés et, le cas échéant, y proposer des ajouts. <i>Activités accomplies</i> : En plus d'une planification de projet pleinement structurée, un examen de la jurisprudence a été réalisé en août 2011, ainsi qu'un premier examen de la documentation et une première analyse des intervenants.	31 déc. 2013	Planification
Ambulanciers paramédicaux et préposés en soins médicaux d'urgence Déterminer si les professions d'ambulancier paramédical et de préposé en soins médicaux d'urgence devraient être réglementées aux termes de la <i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i> et, dans l'affirmative, quels en seraient le champ d'exercice, les actes et les titres autorisés appropriés.	31 déc. 2013	Planification

Présentation	Échéance	Phase
Podologie/podiatrie¹ Étudier les questions relatives à la réglementation de la podologie et de la podiatrie et offrir des conseils sur la pertinence de modifier les lois en vigueur se rapportant à ces professions apparentées et sur la façon de le faire.	À déterminer	À déterminer

Gestion des opérations

Au cours de l'exercice, les membres du secrétariat ont mené à bien diverses activités opérationnelles, notamment :

- o la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour tenir des téléconférences bimensuelles du CCRPS, y compris des vidéoconférences sur la Toile. Ces téléconférences bimensuelles complètent les réunions « en personne » bimensuelles du Conseil;
- o l'établissement d'une infrastructure Web visant à soutenir toutes les activités du CCRPS et d'un référentiel d'information par l'entremise de l'informatique dématérialisée;
- o un examen de la gestion des fournisseurs et la conception du site Web www.hprac.org afin de se conformer aux directives liées à l'information et aux technologies de l'information (ITI) et aux directives connexes, réalisés en partenariat avec le Groupement ITI pour les services de santé;
- o la planification de la formation sur le logiciel de gestion du site Web pour tout le personnel, et l'élaboration des processus d'amélioration du déroulement des activités en vue de l'approbation du contenu;
- o l'élaboration d'une méthodologie provisoire pour la collecte et la synthèse des données et l'examen des solutions à long terme;
- o le déménagement des bureaux du CCRPS au 56, rue Wellesley Ouest et l'exécution d'activités de fermeture de bureaux au 55, rue St. Clair Ouest;
- o l'élaboration d'outils de gestion de projets simplifiés pour améliorer l'efficacité des activités et des processus internes.

Présentations et communications

Au cours de l'exercice, la présidence et le personnel du Secrétariat ont pris la parole devant divers organismes et participé à des congrès et à des réunions concernant la réglementation des professions de la santé en Ontario, notamment en présence des interlocuteurs suivants :

- Conférence des bases hospitalières de l'Ontario (Ontario Base Hospitals Conference)
- Réseau local d'intégration de services de santé (RLISS) de Mississauga-Halton
- Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario
- Ordre des psychologues de l'Ontario

¹ En mars 2010, la ministre a informé le CCRPS que les conseils portant sur les questions relatives à la profession de podologue et de podiatre ne pourront être formulés qu'après le mois de décembre 2013, lorsque le cycle actuel de présentations prendra fin.

Les membres du Secrétariat ont en outre traité plus de 150 demandes de renseignements du public et des professionnels de la santé et transmis par divers moyens.

État financier du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Le budget du Conseil est intégré à celui de la Division des ressources humaines dans le domaine de la santé du Ministère. Pour l'exercice clos le 31 mars 2012, le CCRPS a engagé les dépenses suivantes :

Salaires et avantages sociaux	268 553 \$
Charges de fonctionnement	150 616 \$
Total	419 169 \$

Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

56, rue Wellesley Ouest
12e étage
Toronto, Ontario, Canada M5S 2S3

Téléphone: 416-326-1550
Interurbains sans frais: 1-888-377-7746
Télécopieur: 416-326-1549

Site web: www.hprac.org/fr
Twitter: <http://Twitter.com/CCRPSOntario>
Corriel: hpracwebmaster@ontario.ca



ISSN 1913-6803 (En ligne)
ISBN 978-1-4435-9693-0 (PDF, ed. 2011-2012)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012
20 06/12



Ontario

Conseil consultatif de
réglementation des professions
de la santé